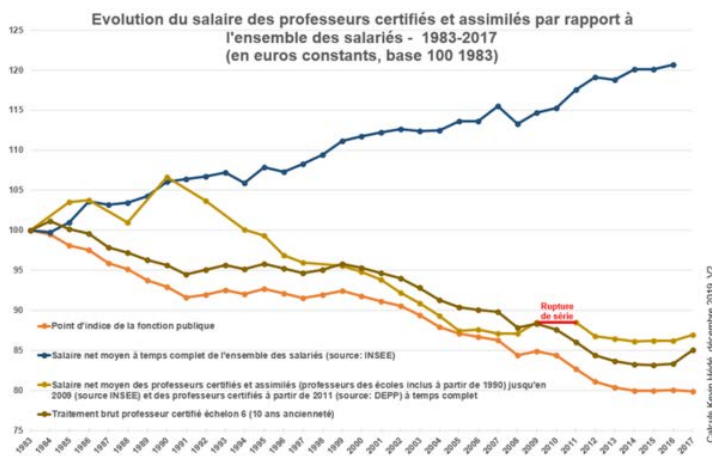


Hors-Classe ?



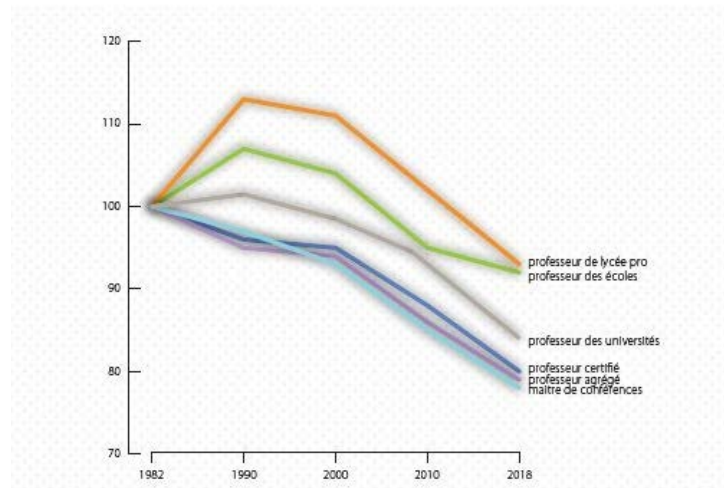
# Miroir aux alouettes ou possible reconnaissance de l'engagement professionnel ?

**La question de la reconnaissance de l'engagement professionnel des enseignants est un sujet sensible particulièrement lorsque les revenus baissent**



Évolution des salaires à niveau d'ancienneté équivalent entre 1982 et 2018, après dix ans de carrière (base 100 en décembre 1982).

Source : travaux de Bernard Schwengler, enseignant en économie en CPGE.



**Entre 1982 et 2018 un certifié de 10 ans d'ancienneté perd 20% de revenu, un professeur des écoles un peu moins (8%  $\Leftrightarrow$  ISAE)**

**Et moi, ma promotion à la hors classe ?**

Du fait de la prépondérance de l'ancienneté sur l'avis du Recteur ou du DASEN, le premier critère tend à prendre le pas sur le second, ce qui correspond à la volonté politique de permettre l'accès à tous à la hors classe.

**Depuis 2017, environ 80% des collègues du 11ème échelon, environ 20% du 10ème et environ 10% du 9ème échelon accèdent à la hors classe de leur échelle de rémunération.**

[ac-grenoble@snep-uns.fr](mailto:ac-grenoble@snep-uns.fr)

06.52.60.83.11

Bourse du travail - 32 Ave de l'Europe - 38000 Grenoble  
13 rue François Valleton - 07200 Aubenas

<https://ac-grenoble-avec-le-snep-uns.fr/>

Maison des syndicats - 17 rue G. Bizet - 26000 Valence  
77 Rue Ambroise Croizat - 73000 Chambéry  
13 bis Boulevard du Fier - 74000 Annecy

## L'avis du Recteur/Dasen ?

**Nous observons que sans l'avis 'excellent' , il est peu probable d'obtenir un passage à la hors classe dès le 9eme échelon**

**Au 10ème échelon, avec un avis 'très satisfaisant', le taux de réussite est plutôt d'une chance sur deux**

**Au 11ème échelon, l'avis 'très satisfaisant' octroie une forte probabilité de réussite**

## Et à l'avenir ?

**Le nombre de collègues non-promus du 10ème et 11ème échelon va probablement améliorer la chance de promotion de ceux-ci. En particulier en améliorant l'accessibilité aux collègues disposant seulement de l'avis 'satisfaisant'.**

## Les revendications du Snep-UNSA

- **D'abord une augmentation de l'échelle indiciaire de tous, à chaque échelon, pour amener celle-ci à la hauteur des cadres A de la fonction publique**
- **Augmenter le taux de promotion à la hors classe à 50% des promouvables**
- **Ne pas figer, voir retirer, l'avis du Recteur-Dasen, car trop sujet à interprétations locales.**



SCAN ME

**[ac-grenoble@snep-uns.fr](mailto:ac-grenoble@snep-uns.fr)**

06.52.60.83.11

Bourse du travail - 32 Ave de l'Europe - 38000 Grenoble  
13 rue francois Valleton - 07200 Aubenas

**<https://ac-grenoble-avec-le-snep-uns.fr/>**

Maison des syndicats - 17 rue G. Bizet - 26000 Valence  
77 Rue Ambroise Croizat - 73000 Chambéry  
13 bis Boulevard du Fier - 74000 Annecy